



Changement d'adresse pour la déclaration des revenus

Par **georges18**, le **20/04/2015** à **10:23**

Bonjour,

Depuis hier soir je ne comprends pas pourquoi je n'arrive pas à remplir ma feuille d'impôts sur internet.

Le problème se situe au niveau d'un changement d'adresse.

J'ai déménagé le 23/12/2014 donc je ne suis pas susceptible de payer la taxe d'habitation. Donc dans la rubrique "changement d'adresse" il y a 2 possibilités de cases à cocher: "Vous avez déménagé en 2014" et "Vous avez déménagé en 2015" Donc je coche la case 2014, mais la case 2015 est pré-cochée donc je me retrouve avec les 2 cases cochées. Je clique "suivant" et là je dois renseigner la date de déménagement 2014 donc le 23/12/2014 et la date de déménagement 2015 (ce qui me paraît incompatible) mais si je ne le fais pas je suis renvoyé à la page précédente sans arrêt.

J'ai donc cliqué sur la notice concernant cette question précise, le message dit ceci "Si vous avez déménagé le 1er Janvier 2015, cochez la case relative à un déménagement en 2014 sur l'écran précédent, puis indiquez le 31 Décembre comme date de déménagement.

Et malgré avoir fait tout cela, je suis renvoyé au message qui dit "Si vous avez déménagé le 1er Janvier 2015, cochez la case relative à un déménagement en 2014 sur l'écran précédent, puis indiquez le 31 Décembre comme date de déménagement.

En fait je tourne en rond. Et bien sûr les impôts sont injoignables. Pourriez vous m'aider à solutionner ce problème?

Avec mes remerciements anticipés

Par **Visiteur**, le **20/04/2015** à **13:56**

Bonjour,

ceci est un forum juridique; je ne vois pas en quoi nous pourrions vous aider ? Les impôts sont difficiles d'accès par téléphone mais à part eux, je ne vois qui pourrait vous venir en aide ?

Par **serge74**, le **20/04/2015** à **14:27**

je viens de tester et aucune case n'est pré-cochée.

si je comprends bien, la second case ne peut pas être décochée ?

si c'est bien le cas, alors, c'est un bug informatique et l'on ne peut effectivement rien sur un forum de droit.